



ASCE 86
couleur passion



SEJOURS DE VACANCES FAMILIALES 2026 Séjours été

Dans le cadre de sa politique d'Entraide, la Fédération Nationale des ASCE propose **d'offrir des séjours de vacances gratuits** à des familles ascéistes.

Le seuil maximum des revenus pour l'attribution ne doit pas dépasser 850 € (sauf avis justifié ou changement du contexte familial).

Les séjours gratuits sont réservés aux adhérents des ASCE, agents du Ministère de la Transition Écologique, Cohésion des Territoires Transition Énergétique.

Nouveauté : pour les adhérents "MASA" :

Les agents du Ministère de l'Agriculture, mais qui sont dans les effectifs du Ministère de la Transition Écologique, sont désormais éligibles aux séjours gratuits. Afin de pouvoir faire une demande dans OLGUA, il faudra impérativement que l'adhérent ait coché dans le service d'appartenance : "MTE-TECT -Mer".

Il faudra ensuite justifier de l'appartenance au service par un bulletin de paie, et, si besoin, d'un arrêté.

Seules les familles ne dépassant pas les 700 € peuvent faire une demande de séjour gratuit **chaque année**.

Ces séjours (d'une semaine) ont lieu pendant les vacances scolaires de l'été 2026.

Une demande de séjour gratuit ne peut se faire que sur une période (printemps OU été), si une demande a été attribuée pour un séjour gratuit printemps, la demande pour l'été sera automatiquement annulée.

L'adhérent fait sa demande en ligne sur l'application OLGUA et fournit les justificatifs obligatoires à la VP Entraide (pour pouvoir saisir la demande les revenus doivent impérativement avoir été remplis au préalable dans l'application).

Les demandes doivent être déposées **avant le 15 Janvier 2026**.

Pour tous renseignements, contacter :

**Loëtitia DESCHAMPS – VP ENTRAIDE
DIRCO/District de Poitiers
loetitia.deschamps@developpement-durable.gouv.fr
☎ 05 49 30 52 43**